



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY
MRC DRUMMOND
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 08 AVRIL 2024, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT SUIVANT :

Le règlement numéros 600-2 modifiant le règlement numéros 600 concernant le mesurage et la vidange des fosses septiques a été **Adopté** .

Le règlement est disponible sur le site internet de la municipalité et au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de travail, à compter de ce jour.

publication

Je, Alexandre Côté, directeur général / greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant LE RÈGLEMENT NO : 600-2 a été **Adopté** au conseil lors de la séance ordinaire du 08 avril 2024 et affiché aux endroits prévus à cette fin le 10 avril 2024 conformément à la Loi.

Alexandre Côté
Directeur général / greffier-trésorier